

Construire son bilan de mandat

De l'évaluation des actions à la synthèse : une méthode pour dresser un bilan clair, structuré et factuel

Une formation en ligne organisée par EluesLocales.

- **Cette formation est nouvelle et n'a pas encore été évaluée par nos participants**

Public concerné :	Conseillers départementaux et régionaux
Pré-requis :	Être titulaire d'un mandat départemental ou régional
Durée de la formation :	3 sessions de 2 heures soit 6 heures de formation

Nos conseillères pédagogiques sont à votre écoute, n'hésitez pas à les contacter directement si vous avez des questions



Isabelle Helbling

06 71 51 89 83

isabelle@elueslocales.fr



Joddy Labarre

06 71 51 89 91

joddy@elueslocales.fr

EluesLocales – Organisme de formation agréé par le Ministère de l'Intérieur pour la formation des élus
Numéro de déclaration d'activité n° 75331165933
Version du 05/11/2026

Présentation de la formation

La fin d'un mandat constitue un temps privilégié pour prendre du recul sur les actions menées, mesurer les résultats obtenus et tirer les principaux enseignements de plusieurs années d'engagement au service du territoire. Pour les conseillers départementaux et régionaux, cet exercice peut être particulièrement complexe compte tenu de la diversité des politiques publiques, des projets et des compétences mobilisées.

Comment dresser un bilan qui ne soit pas une simple liste de réalisations ? Comment sélectionner les actions les plus significatives ? Quels critères utiliser pour évaluer les résultats obtenus ? Comment mettre en perspective les objectifs fixés, les moyens mobilisés et les effets produits sur le territoire ?

Cette formation propose une méthode et des outils opérationnels pour construire son bilan de mandat, depuis le recensement des actions jusqu'à leur hiérarchisation et leur mise en perspective. Les participants travaillent à partir de leurs propres réalisations pour aboutir à une synthèse structurée, factuelle et cohérente de leur action au cours du mandat.

Objectifs

Objectifs opérationnels :

- Évaluer les principales actions menées au cours de son mandat, en s'appuyant sur des critères, des données et des résultats concrets.
- Construire une synthèse structurée de son bilan de mandat, en hiérarchisant les réalisations et en mettant en évidence les résultats et les évolutions du territoire.

Programme

Module 1 : Faire l'inventaire de son mandat et sélectionner ses réalisations [Durée : 2h]
Objectif : Recenser les actions menées et identifier celles qui permettent de rendre compte de manière pertinente du mandat.

- Recenser les actions menées au cours du mandat : décisions, projets, politiques publiques, dispositifs, investissements, réalisations et actions de terrain
- Classer les réalisations par grandes thématiques : compétences de la collectivité, priorités d'action, territoires concernés et publics bénéficiaires
- Définir des critères pour hiérarchiser les réalisations : ampleur, impact, résultats, nombre de bénéficiaires, caractère structurant et évolution obtenue
- Sélectionner les réalisations emblématiques du mandat : distinguer les actions structurantes, les résultats significatifs et les réalisations à retenir dans la synthèse finale

Exercice pratique : établir une cartographie de ses principales actions puis sélectionner 10 réalisations clés à partir d'une grille de critères.

Module 2 : Évaluer les résultats et mesurer l'impact de son action [Durée : 2h]
Objectif : Passer du recensement des actions à une analyse des résultats obtenus et de leur impact sur le territoire.

- Revenir aux objectifs initiaux : identifier les objectifs fixés, les engagements pris et les résultats attendus pour chaque action
- Mesurer les résultats obtenus : réalisations concrètes, indicateurs disponibles, évolution des bénéficiaires, investissements réalisés et résultats observables
- Analyser les écarts entre objectifs et résultats : objectifs atteints, partiellement atteints ou non atteints, facteurs explicatifs et enseignements à retenir
- Mettre en évidence les effets sur le territoire : évolution des services, équipements ou dispositifs, bénéfices pour les habitants et transformations observables

Exercice pratique : choisir une action de son mandat et réaliser une fiche d'évaluation comprenant objectifs, moyens mobilisés, résultats, indicateurs, écarts et impact.

Module 3 : Structurer et rédiger son bilan de mandat [Durée : 2h]
Objectif : Organiser les éléments recueillis pour construire une synthèse claire, cohérente et représentative du mandat.

- Définir la structure de son bilan : grandes priorités, axes d'action, chronologie, territoires ou compétences selon la logique la plus pertinente
- Hiérarchiser les informations : distinguer réalisations majeures, résultats clés, données essentielles et éléments complémentaires
- Mettre en perspective plusieurs années d'action : faire ressortir les évolutions, les continuités, les changements d'orientation et les principales réalisations
- Rédiger une synthèse de bilan : construire une présentation factuelle, sélectionner les chiffres clés, formuler les principaux enseignements et assurer la cohérence d'ensemble

Exercice pratique : construire le plan détaillé de son bilan de mandat et rédiger une synthèse d'une page présentant les principales réalisations, résultats et enseignements.

Formatrice/formateur

La formation sera assurée par l'un de nos formateurs expert des collectivités locales et du positionnement politique des élus. CV disponible sur demande.

Conditions d'inscription

Votre inscription sera prise en compte dès réception de votre demande via la plateforme "Mon Compte Formation" de la Caisse des dépôts ou du bulletin d'inscription signé et tamponné de votre collectivité, au plus tard une semaine avant la date de début de la formation.

Comment financer votre formation ?

Que vous soyez membres de conseils municipaux, de communautés urbaines, l'agglomération, de conseils départementaux ou de conseils régionaux, en tant qu'élu.e, votre formation est un droit individuel qui vous permet de faire financer les frais d'enseignement et les frais de déplacement et de séjour (hébergement et restauration). EluesLocales est un organisme agréé pour la formation des élus locaux par le Ministère de l'Intérieur. À ce titre, votre formation est finançable par votre collectivité ou par votre Droit Individuel à la Formation (DIF).

Tarifs nets de taxe

L'organisme EluesLocales est exonéré de TVA au titre de l'article 262-4-4-a du CGI

Financement par votre collectivité :	*675*
Financement par votre DIF : Possibilité de financement par votre **Droit individuel à la formation (DIF)**	*400€*

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Eléments matériels de la formation et accessibilité

Nos formations ont lieu dans des salles que nous réservons partout en France. Toutes les salles que nous louons sont équipées d'un vidéoprojecteur.

En cas de problème d'accessibilité, merci de contacter Elena Sahli au 06 71 51 90 07 pour que nous puissions le

cas échéant faire les adaptations nécessaires.

Nos formations en ligne ont lieu via l'outil de visioconférence "Zoom". Merci de vérifier que vous êtes équipé.e d'un ordinateur avec une bonne connexion internet et d'un casque pour le jour de la formation.

Méthode et supports pédagogiques

Tous nos formateurs travaillent à partir d'un support théorique powerpoint qui sera diffusé pendant la formation.

Pour les formations techniques, nos formateurs travaillent à partir de documents issus de leurs expériences dans des collectivités locales pour illustrer des cas pratiques. Vous êtes invité.e à vous munir des documents de votre collectivité si vous souhaitez travailler dessus pendant la formation.

Pour les formations liées à la communication politique, les formateurs réaliseront des mises en situation pour vous familiariser avec les apprentissages théoriques étudiés en formation.

A l'issue de la formation, un support résumé de formation intitulé "Les essentiels" vous sera envoyé par email.

Suivi et évaluation

Les objectifs opérationnels seront évalués en fin de formation via une auto-évaluation des stagiaires.